



**La Cheffe du Département des
institutions, du territoire et du sport**

Place du Château 1
1014 Lausanne

Office fédéral de la justice OFJ
Office fédéral du registre du commerce
Monsieur Nicolas Wagnon
Bundesrain 20
3003 Bern

Lausanne, le 22 mars 2024

Réf : 24_AFF_66

**Projet d'infrastructure technique unique pour le RC : prise de position de principe du
département vaudois en charge du RC**

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 7 février dernier par lequel l'OFJ soumet le projet cité en titre à une pré-consultation des départements cantonaux en charge des offices cantonaux du RC.

En tant que Cheffe du Département de l'institutions, du territoire et du sport (DITS), département qui chapeaute l'Ordre judiciaire vaudois auquel est rattaché l'Office vaudois du RC, j'ai l'avantage de vous informer que les autorités vaudoises soutiennent le principe et la poursuite des travaux en vue d'une infrastructure technique unique pour le RC, développée et exploitée sur mandat de la Confédération, telle qu'évoquée dans le courrier précité.

Nous relevons que la solution présenterait divers avantages importants à l'heure de la numérisation des services de l'administration. Dans ce contexte, nous avons pris note du fait que les cantons resteraient compétents et responsables de l'accomplissement de leurs tâches. A cet égard, nous précisons que la réalisation du projet ne saurait porter atteinte à la répartition des tâches entre les cantons et la Confédération. En outre, la présente prise de position a lieu sans préjudice de déterminations ultérieures du Canton sur un futur projet abouti qui serait soumis à une consultation publique, une fois tous les éléments essentiels définis dans le cadre d'un processus auquel les cantons auraient collaboré.

Au surplus, vous trouverez en annexe nos réponses aux questions que vous nous posez dans votre courrier.

En vous remerciant par avance pour la future collaboration instaurée sur le projet si les travaux se poursuivent dans ce sens, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Conseillère d'Etat

Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat

Annexe mentionnée

Copie : Office vaudois des affaires extérieures, M. Roland Ecoffey